


## 2.3. Le petit coléoptère de la ruche *Aethina tumida*

Aspect	Diagnostic	Procédure	Important
Petit coléoptère de la ruche  <p>Foto FERA</p>	Œufs (pontes massives dans des fentes sous les opercules de cellules) et larves de coléoptère dans la ruche  Traces de mucus de larves sur la ruche  Coléoptères adultes dans et autour de la ruche  Rayons rongés sans galerie soyeuse  Odeur désagréable de miel fermenté dans les cellules  Au moyen de piège diagnostique	<b>Epizootie soumise à déclaration obligatoire</b>  S'adjoindre immédiatement les services de l'inspecteur des ruchers (AO IR).	<b>Coléoptère</b>  Nuit à la colonie  Dévore le couvain, les rayons, le miel, le pollen  Se reproduit 3-4 fois par an  La femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs par saison  Assainissement selon instruction de l'AO IR et Directives techniques de l'OSAV

### Caractéristiques :

Différences caractéristiques de différentes larves (identifiables sous la loupe) :

	Petit coléoptère de la ruche	Fausse teigne de la cire, grande et petite	Mouche verte/bleue et à viande
<b>Ordre</b>	Coléoptère (Coleoptera)	Papillon (Lepidoptera)	Diptère (Diptera)
<b>Famille</b>	Méligèthe (Nitidulidae)	Pyrale (Pylalidae)	Calliphoridae et Sarcophagidae
<b>Pattes</b>	3 paires de pattes bien formées rattachées au thorax	3 paires de pattes rattachées au thorax	Pas de pattes rattachées au thorax
<b>Tête</b>	Tête bien visible	Tête bien visible	Pas de tête ; les mandibules se situent au bout pointu de la larve
<b>Pieds</b>	Pas de pseudopieds rattachés à l'abdomen	Pseudopieds en forme de moignon rattachés à l'abdomen	Abdomen sans pieds
	Pas de dernière paire de pattes au bout de l'abdomen	Une dernière paire de pattes au bout de l'abdomen	Larve pointue devant et plus large à l'arrière
<b>Dos</b>	2 rangées d'épines sur le dos	Pas d'épines sur le dos	Dos lisse
<b>Nourriture</b>	Miel, pollen, abeilles mortes et couvain – de préférence	Pollen, restes de cocon, miel et cire d'abeille	Substances végétales et animales en décomposition, y compris excréments, cadavres
<b>Taille</b>	Larve adulte jusqu'à env. 10 mm, jeune larve nettement plus petite	Larve adulte jusqu'à env. 30 mm, jeune larve nettement plus petite	Larve adulte jusqu'à env. 12-15 mm, jeune larve nettement plus petite

Source : Eva Sprecher-Uebersax



Foto: M. Schäfer



Foto: O. Zompro



Foto: Schädlingsbekämpfung Stadt Zürich

[L'aide à la détermination](#) montre les caractéristiques les plus importantes des différents stades de développement.

Bestimmungshilfe Kleiner Beutenkäfer – *Aethina tumida*  
Aide à la détermination du petit coléoptère de la ruche  
Guida all'identificazione del piccolo coleottero dell'alveare

**Eigelege / Ponte d'oeufs / Covata**

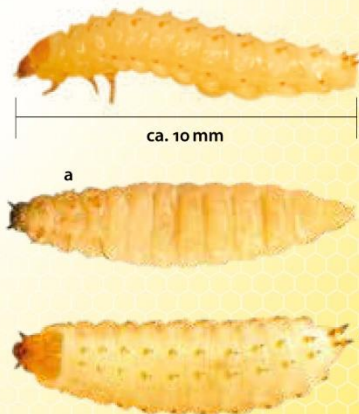
Grösse / Taille / Dimensione 1,5 × 0,25 mm



**Wanderlarve / Larve migrante / Larva migrante**

Grösse / Taille / Dimensione ~ 10 mm

- a 6 Beine, bis 10 mm lang  
6 pattes, jusqu'à 10 mm de long  
6 zampe, fino a 10 mm di lunghezza
- b 2 Reihen Stachelborsten auf dem Rücken  
2 rangées d'épines sur le dos  
2 file di spine sul dorso

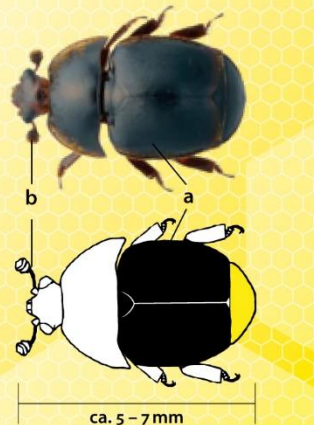


**Erwachsener Käfer / coléoptère adulte / coleottero adulto**

Länge / longueur / lunghezza 5–7 mm

Breite / largeur / larghezza 2,5–3,5 mm

- a Länge der Deckflügel, kürzer als Hinterleib  
Longueur des élytres, plus courte que l'abdomen  
Lunghezza delle elitre, più corte dell'addome
- b Fühler in Keulenform  
antennes en forme de massue  
antenna a clava



Danke / remerciements / grazie: Prof. Peter Neumann (IBH), Jean-Daniel Charrière (ZBF), Dr. Otto Böcking (LAVES), Dr. Marc Schäfer (FLI)

## **Prévention :**

Fondre immédiatement de vieux rayons vides.

Stocker hermétiquement, c'est-à-dire à l'abri du petit coléoptère de la ruche, des rayons de réserve inoccupés.

Détruire des colonies affaiblies, en déclin.

Pratiquer une apiculture propre et hygiénique.

Ne pas loger des colonies de provenance inconnue dans les ruchers.

Ne pas importer de colonies.

## **Identification précoce :**

Le piège diagnostique Schäfer est utilisé comme suit pour l'identification précoce : glisser le piège diagnostique à travers le trou de vol sur le fond propre de la ruche, exempt de déchets et de propolis. Les fonds ouverts doivent être fermés avec le tiroir varroa. Après 48 heures, retirer le piège et le glisser immédiatement dans le sachet ; tapoter le piège pour faire tomber les coléoptères. Tuer les coléoptères capturés en plaçant le sachet hermétiquement fermé au congélateur pendant au moins 10 heures. Tout cas suspect doit être annoncé immédiatement à l'inspecteur des ruchers.

Vous trouverez [ici](#) le mode d'emploi illustré.

## **Assainissement :**

L'assainissement doit être effectué en suivant les [Directives techniques](#).

Assainir dans leur totalité – et non partiellement – les ruchers infestés.

*Les colonies* doivent être soufrées dans les 2 jours au plus tard, emballées de façon hermétique, puis brûlées.

*Le miel en rayon et les produits apicoles* tels que miel comme nourriture, cire d'abeilles, gelée royale, propolis et pollen doivent être détruits.

*Le matériel apicole* doit être détruit et éliminé. En guise d'alternative, l'autorité cantonale peut décider d'assainir le matériel apicole par congélation.

*La ruche* doit être nettoyée proprement et le *sol* alentour traité ou que la couche superficielle soit éliminée de façon sûre.

L'apiculteur est responsable de l'assainissement qu'il réalise en suivant les instructions et sous surveillance de l'inspecteur de ruchers.